



LE CONSEIL MUNICIPAL

L'EQUIPE MUNICIPALE

Le Conseil municipal représente les habitants. Il est chargé de gérer par ses délibérations les affaires de la commune. Le Conseil municipal donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État. Il émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local, il vote le budget, approuve le compte administratif. Il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal.

Les élus vous reçoivent sur rendez-vous.

LE MAIRE

Francis POISSON



LES ADJOINTS

1er adjoint
Joël TOURTE

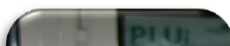


2ème adjoint
Christine LE FOLL



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Marcel GUILHEM



Marie-Thérèse LIZOT



Fabien RIGAUX



Fabi





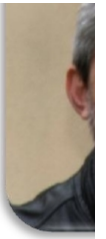
Sonia CAZOT



Pamela SANCHEZ



Alexandra ANDRIEU



JOSE



MAIRIE DE TIGEAUX

28 rue du grand Morin
77163 Tigeaux
01.64.04.32.90

Nous contacter

